

COMPTE RENDU CGT DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL) du 22 novembre 2021

Lecture de 3 déclarations liminaires des Organisations Syndicales (OS) dont celle de la CGT (que vous trouverez en pièce jointe).

1. Approbation des Procès-Verbaux des CTL du 12/01, 21/01, 22/03, 31/03, 25/05 et 11/06/2021 (pour avis)

Les PV n'ayant pas été envoyés aux OS, ce point sera vu au prochain CTL prévu le 13/12/2021.

2. Présentation du Protocole DGDDI/DGFIP (pour information)

Ce protocole d'accord entre les deux directions du ministère traite des modalités d'accueil des agents des Douanes suite au transfert de la fiscalité énergétique (3 taxes : gaz, électricité et charbon/houille) vers notre Direction en 2022 puis 2024. Des agents experts pourraient rejoindre le PNSR de gestion des professionnels de Pau ou tout autre service du département à partir de septembre 2022. Mais la gestion du recouvrement des taxes transférées sera assurée par les Services des Impôts de Entreprises (SIE) et la Direction Générale des Entreprises (DGE).

Cela concerne le transfert de 14 emplois pour le Grand Est : 6 emplois en 2022 (mais seule 1 agente est intéressée pour rejoindre la DRFiP67) et 8 en 2024. Pas encore de chiffre précis des emplois transférés dans le 67. Selon la directrice des Douanes, il est difficile d'évaluer le volume pour le Bas-Rhin. Le reclassement des agents se fera en priorité dans le département de résidence (Douanes ou DGFIP) avec un accès à la formation pour effectuer leurs nouvelles fonctions et un accès à une cellule locale d'accompagnement. Les affaires du service Énergies encore en cours à la fin de l'année 2021 seront régularisées par les Douanes. Le contrôle de ces taxes sera sans doute effectué par les PCE. Pour la gestion, ce sera une ligne supplémentaire sur la déclaration de TVA (CA3), donc « pas compliqué ».

CGT : qu'en est-il des formations en local pour les agents des SIE qui traiteront de la gestion de ces taxes ? **Réponse** : Une e-formation sur la TGAP d'une heure a été lancée en octobre dernier. Mais pas encore d'infos transmises aux agents.

3. Ponts naturels 2022 (pour avis)

La Direction Générale voudrait interdire le pont de l'Ascension, car campagne déclarative. Après discussion, trois dates sont proposées : le vendredi 27 mai (pont Ascension), le vendredi 15 juillet (pont Fête nationale) et le lundi 31 octobre (pont Toussaint). La **CGT** et la majorité des OS approuvent ces 3 propositions.

4. Adoption des règlements intérieurs pour le SIP de Sélestat et ses antennes d'Erstein et de Molsheim, le SGC d'Erstein et le SIE de Molsheim (pour avis)

Les agents des 3 services ont voté majoritairement pour l'option 1 (début de la journée de travail à 7h15 et fin de la journée de travail à 18h45).

Vote favorable de la **CGT** et de la majorité des autres OS.

5. Évolution des missions du Service des Impôts de Particuliers (SIP) de Wissembourg (pour avis)

La Direction a décidé de spécialiser le SIP de Wissembourg sur les frontaliers. Après une prise de conscience tardive que ce service ne pourra pas gérer techniquement l'ensemble des contribuables frontaliers du 67, le plan B de la direction locale prévoit une « coloration frontalière » du SIP à compter du 1^{er} janvier 2022. Ce dernier, outre ces tâches habituelles (gestion de l'assiette de l'IR et de la TH, contentieux d'assiette, CSP de régularisation, recouvrement fiscal et comptabilité), traitera désormais les demandes départementales ayant trait aux revenus perçus de source étrangère (contentieux avec revenus étrangers et délivrance des imprimés 5011, questions Balfus et E-contact) pour lesquelles les SIP gestionnaires n'auront pu apporter de réponse dans le cadre de l'accueil de

1^{er} niveau. Une Foire aux Questions (FAQ) regroupera les questions simples et réponses dans ce domaine. La prise de RDV par téléphone serait privilégiée, s'y rajouterait les RDV sur site et les visioconférences depuis les autres SIP et Établissements France Service (EFS) du département. Mais les usagers pourront encore se rendre dans les SIP pour obtenir une réponse. En cas de complexité, la question sera transmise au SIP de Wissembourg (visioconférence possible).

Le transfert des demandes de formulaires 5011 sera effectué à compter de janvier 2022 et l'accueil « frontaliers » à compter de septembre 2022. Le transfert sera de 3 emplois (cadres C) pour la gestion des imprimés n° 5011 et de 2 emplois (cadres B) pour les missions d'accueil et de traitement des réclamations contentieuses avec des revenus étrangers. Les 5 emplois seraient prélevés sur les SIP de Sélestat (1), Strasbourg (1) et Saverne (3). Le recouvrement reste à la charge du SIP d'origine. Réponse à la **CGT** : le nombre de travailleurs « frontaliers » est de 30 000 dans le département (dont 9 000 sur Wissembourg) et ils ont été évalués d'après une étude de l'INSEE datant de 2018. Ce chiffre pourrait être sous-évalué.

Vote contre de la **CGT** et des autres OS.

6. Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) de 2020 (pour information)

Comme l'année précédente, le TBVS 2020 n'a pas été fourni aux OS qui se contenteront de son analyse très positive et quelque peu partielle de la Direction. Dans son analyse, la direction considère en effet qu'aucun service ne semble en difficulté, ou plutôt pas plus en difficulté que les autres. Donc pas de quoi s'inquiéter.

Alors que plusieurs indicateurs montrent la dégradation des conditions de travail des agents (tels le taux de rotation des agents qui dépasse un quart des effectifs dans 7 services ou l'explosion du nombre de demandes de mutation déposées non satisfaites). Les actions mises en œuvre pour améliorer les « indicateurs » sont uniquement des réunions et groupes de travail (accueil, médiation sociale au Centre de Contact et Groupe de Travail qui associe les OS à l'amélioration des conditions de travail). Les évolutions nationales à la DGFIP tels que la destruction des services engendrée par le Nouveau Réseau de Proximité (NRP). Le nombre et le volume horaire écrêté restent très importants et le nombre de jours et d'arrêt maladie a diminué en 2020 mais « cet indicateur reste délicat à interpréter ». La **CGT** intervient pour contester cette analyse en citant notamment l'exemple du Centre de Contact qui a une Médiation sociale en cours et la hausse du nombre de demande de mutation non satisfaites avec les restructurations NRP subies (cf notre liminaire).

7. Point de situation sur le déploiement du télétravail (pour information)

À la mi-octobre, il y a près de 40 % d'agents qui pratiquent le télétravail à la DRFiP67 (509 agents contre 75 avant la crise sanitaire). Les deux tiers ont opté pour une formule unique. Environ 40 % des télétravailleurs du Bas-Rhin optent pour la formule unique des jours flottants. Toutes les structures sont représentées (hors le SL-REC pas encore reconnu comme une mission télétravaillable). Trois refus de télétravail sont identifiés dans les services. Peu de demandes de télétravail sur 3 jours.

La **CGT** relève que le tableau de répartition des télétravailleurs entre les services départementaux n'indique pas le % par rapport aux agents dans les services. Idem pour le % des agents télétravailleurs dans chaque catégorie de personnel (A+, A, B et C). La direction s'engage à fournir ces informations tout en relevant la difficulté pour y parvenir.

8. Recrutement des apprentis et des contractuels en 2021 (pour information)

5 nouveaux apprentis ont été recrutés : à la trésorerie HUS (1), trésorerie Eurométropole (2), Division des Opérations de l'État (1) et SIP de Strasbourg (1). 24 candidats. Contrats de 2 ans.

Ainsi que 7 contractuels (1 de catégorie B et 6 de catégorie C) affectés au SIP de Sarre-Union (1), SIP de Saverne (2), SIP de Sélestat (1), Antenne d'Erstein du SIP de Sélestat (1) et Trésorerie de Schiltigheim (1). La direction prévoit également le recrutement prochain de deux contractuels de catégorie B (l'un pour la T. de Bischwiller et l'autre pour la division de la stratégie et de la communication, secteur téléphonie). Contrats de 3 ans.

9. Bilan de la campagne des entretiens professionnels 2021 (pour information)

En réalité, l'intitulé est trompeur. Il s'agit du bilan des recours à l'Autorité Hiérarchique (AH) de la DRFiP67 puis des recours en CAPL suite à des désaccords d'agents avec leur évaluation

professionnelle de l'année 2020. Il y a eu 3 recours à l'AH pour les cadres A (dont 2 jusqu'en CAPL), 4 pour les cadres B (dont 1 jusqu'en CAPL) et 4 pour les cadres C (dont 2 jusqu'en CAPL). Soit une baisse régulière déjà constatée l'année précédente mais pour la **CGT**, ce faible nombre de recours ne reflète pas forcément une satisfaction des agents du compte-rendu de leur entretien professionnel annuel.

10. Bilan de la campagne IR et présentation de celle des avis d'imposition (pour information)

Campagne IR 2020 : Plus de 88 % des foyers fiscaux ont déclaré leurs revenus IR 2020 en ligne (406 000) ou de manière automatique (164 000). La **CGT** juge le constat de confiance croissante des usagers dans les services en ligne proposés un peu rapide, étant donné que lors des périodes de confinement puis des plages horaires d'accueil physique uniquement accessible sur RDV, le choix était plus limité pour l'utilisateur.

Campagne des avis de juillet à décembre 2021 : le numéro de téléphone qui apparaît sur les avis est celui de l'assistance nationale aux particuliers, voir celui du secteur foncier sur les avis de Taxe Foncière. Un nouveau service en ligne en matière foncière (« Gérer mes biens Immobiliers (GMBI) ») est accessible depuis l'espace sécurisé sur *impots.gouv.fr*. La **CGT** regrette que les informations transmises aux OS sur le bilan chiffré de l'accueil ne mentionnent ni les chiffres des années précédentes des différents points d'entrée de l'accueil du public (physique, appels téléphoniques décrochés, messages) ni le nombre d'appels téléphonique inaboutis. Pour la directrice, il y en a trop, « *le téléphone est notre faiblesse* ».

11. Déploiement de Vox Usagers (pour information)

Il s'agit du nouveau site interministériel qui recueille les avis et expériences des usagers des services publics. L'administration concernée doit apporter une réponse à chaque « expérience » transmise sur le site. Après expérimentation dans des services publics en 2019, le déploiement national à toutes les administrations publiques est attendu au deuxième semestre 2021. Pour la DGFiP, le dispositif est pour l'instant limité aux SIP. L'objectif serait de « contribuer à l'amélioration continue de la qualité dans les services publics ». La **CGT** regrette que la mise à disposition du public de ce moyen d'expression sur la qualité de nos services ne s'accompagne pas, en cas de récurrence d'un constat négatif rencontré dans la qualité de service, de mesures concrètes conduisant à son amélioration. Un coup de COM.

12. Présentation du service national des quitus (pour information)

Il s'agira de l'unique point d'entrée, uniquement accessible en ligne pour les usagers particuliers et professionnels voulant effectuer des demandes de quitus fiscal et de certificat d'immatriculation lors de l'acquisition d'un véhicule en provenance de l'Union Européenne. Les usagers pourront également payer en ligne la TVA et les taxes sur les certificats d'immatriculation. La délivrance des quitus pour le Bas-Rhin et 3 autres départements expérimentateurs (le 57, le 59 et le 62) sera gérée par le Service National des Quitus de Denain (département 59) à compter du 1^{er} janvier 2022. Ces 4 départements génèrent 1/3 des quitus nationaux. 5 emplois du 67 seront transférés d'ici 2024 (ce serait sans doute des cadres C). Les stocks de quitus encore à traiter au 31 décembre 2021 seront traités par les SIE. Une instruction complémentaire est attendue en décembre 2021.

13. Actualité Immobilière (pour information)

Site Direction : la réfection de toiture retenue sera effectuée en 2022. Les travaux électriques préalables à la mise en place de la téléphonie ToiP a débuté en novembre 2021 et devrait durer deux mois. La fin des travaux de réfection du bloc sanitaire du sous-sol est prévue fin novembre.

Site Strasbourg Neudorf : les travaux d'amélioration du confort thermique du 3^{ème} étage sont achevés : le dispositif de refroidissement d'air est en place et les stores intérieurs seront changés prochainement. La rénovation de la partie du RDC occupé par le cadastre débutera en 2022 (installation d'une salle de réunion, un local café et quelques bureaux modulaires). La direction réfléchira au moyen d'accéder à l'accueil fiscal pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). La **CGT** a rappelé que la fermeture du portail pour le personnel les jours de la fermeture de la Trésorerie Amendes au public pose toujours problème.

Site Strasbourg Vosges : les travaux électriques engagés permettront de généraliser un éclairage LED dans les espaces de circulation et de l'automatiser et de rénover l'électricité du côté rue du Général Frère aux 1^{er} et 2^{ème} étage. La réfection de la façade intérieure est prévue en 2022.

Site Haguenau Clabaud : la rénovation du sous-sol (dont les sanitaires) sera effectuée en 2022.

Site Sélestat : la réfection de la toiture a démarré fin octobre et se poursuivra jusqu'en février 2022. Plusieurs points d'eau seront rénovés afin d'installer des robinets sans contact et des ballons d'eau chaude. 7 nouvelles places de parking seront créées en 2022. Idem pour l'espace repas.

Site Saverne : les travaux de réinstallation du site démarré en juin 2021, suite au NRP, ont pris du retard. Les travaux du RDC auraient dû être achevés fin octobre, mais pb avec une entreprise.

Site Bischwiller : les travaux de transformation de l'ancien logement du comptable (1^{er} étage et combles) et ceux du RDC sont achevés.

Site Molsheim : à la demande des agents, l'éclairage va être modernisé dans les espaces de bureaux. La pièce de rechange de la chaudière n'a pas encore été réceptionnée. Des radiateurs d'appoint ont été fournis aux agents.

Site Erstein : des travaux de cloisons ont été effectués dans les box d'accueil.

14. Evolution du périmètre du Service Liaison RECouvrement de Strasbourg (SL-REC) (pour information)

Le service (18 agents) gère actuellement le recouvrement des impôts sur rôles pendant la période amiable et contentieuse pour 71 départements. Il intervient dans la planification, le contrôle et l'assistance des travaux informatiques sur les applicatifs REC/MEN et RAR.

À compter de 2019 : avec le Prélèvement à la source (PAS) et la suppression de la mensualisation de l'IR, le service ne gère plus que la prise en charge des rôles de l'impôt sur le revenu. La fonction comptable CHORUS a également été transférée à la DRFiP67 mais le service effectue encore des opérations particulières tel que la saisie des écritures manuelles.

Projet ROC SP : expérimentation prévue de l'assistance pour l'application Medoc-RSP qui remplacera RAR.

Conséquence de la fermeture de l'atelier éditique de l'ESI de Strasbourg en septembre 2021 et de son transfert vers l'ESI de Poitiers : modification du processus de validation des lettres chèques à l'ESI de Poitiers. Le contrôle de cohérence du nombre et du montant des lettres chèques demeure au SL-REC de Strasbourg. Pas de transfert d'emplois de prévu.

15. Réponses aux questions diverses

Il n'y a pas encore de conclusion à la Médiation sociale du Centre de Contact (CdC).

Calendrier des transferts des agents dans le cadre des restructurations NRP en 2022 :

- pour les petits services (Soultz, Niederbronn...) : le déménagement se fera en une fois par site.
- pour les plus gros services, le déménagement se fera entre janvier et mars 2022 (ex : SIE de Saverne). Exception pour les SIP et SIE de Strasbourg où les déménagements seront réalisés entre janvier et février 2022.

Le fonds local 67 pour l'amélioration des conditions de vie au travail sera de 146 419 €. Une prise de contact avec les agents dans les services est prévue sur le sujet afin de collecter leurs avis sur le choix des dépenses. Un GT local avec les OS se réunira le 13/12/2021 et un CTL est prévu d'ici la mi-février 2022 sur le sujet.

Les 2 prochains CTL (reconvocation CTL pour les points SIP de Wissembourg et PV des anciens CTL et nouveau CTL sur le changement du périmètre du PRS) sont programmés le 13/12/2021.

Vos représentants en CTL :

Gilles STREICHER et Yves DIVINÉ

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex

06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52

<https://67.cgtfinancespubliques.fr/> – cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr